

Lancement d'une pièce urbaine majeure entre parc et paysage ferroviaire

1. UNE SITUATION CLÉ, UN QUARTIER CONNECTÉ
1.1. CLICHY-BATIGNOLLES, CŒUR D'UN 17º ARRONDISSEMENT MODERNISÉ
1.2. UN SECTEUR STRATÉGIQUE ET DYNAMIQUE DE LA MÉTROPOLE
1.3. UN QUARTIER BIEN RELIÉ
1.4. UN RÉSEAU DE TRANSPORTS RENFORCÉ DÈS 2017
2.UN PROGRAMME TRÈS ATTENDU
2.1. DES RÉPONSES DE QUALITÉ À UNE DEMANDE DE LOGEMENTS FORTE ET MULTIPLE
2.2. UNE OFFRE TERTIAIRE CONTEMPORAINE INÉDITE DANS LE PROLONGEMENT DU QUARTIER CENTRAL DES AFFAIRES
2.3. LE PALAIS DE JUSTICE DE PARIS, CONSÉCRATION D'UN PÔLE MÉTROPOLITAIN
2.4. L'ATOUT IRREMPLAÇABLE D'UN GRAND PARC EN VILLE
2.5. UN LIEU DE VIE, DE TRAVAIL ET DE LOISIRS
3. UNE RÉFÉRENCE DANS L'URBANISME CONTEMPORAIN
3.1. LE PARC, UNE NOUVELLE VISION DE LA NATURE EN VILLE
3.2. L'ESPACE PUBLIC, SOBRE ET PARTAGÉ
3.3. UN GESTE ARCHITECTURAL FORT, UNE SILHOUETTE URBAINE AFFINÉE
3.4. UNE CRÉATION ARCHITECTURALE TÉMOIN DE SON TEMPS
3.5. UN PATRIMOINE HISTORIQUE MIS EN VALEUR
3.6. L'ALLIANCE AVEC LE FER
3.7. UNE MÉTAMORPHOSE URBAINE AU-DELÀ DU PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION
3.8. UN ÉCO-QUARTIER AMBITIEUX
4. LANCEMENT DES PROGRAMMES IMMOBILIERS DU SECTEUR OUEST
4.1. CLICHY-BATIGNOLLES, UN PROJET TRÈS ENGAGÉ
4.2. LE SECTEUR OUEST
4.3. LES MODALITÉS DE LA CONSULTATION
4.4. LOTS DU SECTEUR OUEST









# UNE SITUATION CLÉ, UN QUARTIER CONNECTÉ

#### En pages 2 et 3

Clichy-Batignolles: une situation stratégique dans la métropole parisienne

À gauche Les transports en 2017 de transports publics dense à l'échelle francilienne EN BAS À l'échelle du quartier

#### 1.1. CLICHY-BATIGNOLLES. COEUR D'UN 17E ARRONDISSEMENT MODERNISÉ

#### Le 17<sup>e</sup> arrondissement se trouve à l'interface des secteurs ouest et nord de Paris.

Cette situation particulière explique que, de la Plaine Monceau aux Ternes et des Batignolles aux Épinettes, il présente un profil contrasté. Le projet urbain Clichy-Batignolles s'insère précisément à l'articulation de ces quartiers anciens, bourgeois et tertiaires à l'ouest, plus populaires et résidentiels au nord. L'éco-quartier apporte un nouveau souffle au 17e arrondissement, recentre son identité sur des valeurs contemporaines et le prépare à renforcer son rôle dans le quartier central des affaires parisien.

## 1.2.UN SECTEUR STRATÉGIQUE ET DYNAMIQUE DE LA MÉTROPOLE

À l'échelle métropolitaine, Clichy-Batignolles s'inscrit dans un triangle reliant trois pôles majeurs: le quartier central des affaires parisien, La Défense, et la Plaine Saint-Denis. S'y joue une dynamique de modernisation urbaine qui tend à effacer les limites administratives et la barrière du boulevard périphérique. Entre les centres de décision de La Défense et de Paris d'une part, et les fonctions de production ou de support de la Plaine Saint-Denis, mais aussi de secteurs économiques émergents du nord-ouest comme Clichy-la-Garenne ou Saint-Ouen, d'autre part, la vocation tertiaire complémentaire de Clichy-Batignolles est appelée à s'affirmer dans ce nouvel environnement métropolitain.

#### 1.3. UN QUARTIER BIEN RELIÉ

Clichy-Batignolles bénéficie déjà d'une remarquable accessibilité.

- Par le RER C. le quartier est relié au secteur de la Porte Maillot (centre de congrès), à la rive gauche de Paris et au nord-ouest de la métropole.
- Il est connecté au pôle multimodal de la gare Saint-Lazare par le Transilien (gare de Pont Cardinet) et par la ligne 13 du métro.
- Sa situation en bordure du boulevard périphérique (Porte de Clichy) et sa proximité de l'A15 (Argenteuil, Cergy-Pontoise), qui offre une connexion rapide à l'A86, lui apportent une excellente desserte routière.

#### 1.4. UN RÉSEAU DE TRANSPORTS RENFORCÉ DÈS 2017

Dans les années à venir, plusieurs projets de transports vont considérablement renforcer la situation de Clichy-Batignolles dans cet ensemble métropolitain.

- La ligne de tramway T3, dite tramway des Maréchaux, sera prolongée de la Porte de la Chapelle à la Porte d'Asnières en 2017.
- La modernisation progressive du RERC, qui doit s'achever en 2017, va améliorer le niveau de service et la performance des lignes. Le plan local des bus sera également restructuré pour répondre aux besoins du futur quartier.
- La gare de Pont-Cardinet sera desservie par les trains assurant la liaison entre Saint-Lazare et La Défense (dans le cadre du prolongement d'Éole, en 2020).
- Enfin, la ligne 14 du métro constituera l'axe Nord/Sud du projet Grand Paris Express, en étant prolongée jusqu'à Pleyel au Nord et Orly au Sud. Dès 2017 la ligne 14 désaturera la ligne 13 grâce à son prolongement de Saint-Lazare à Mairie de Saint Ouen, avec deux stations à Clichy-Batignolles: Porte de Clichy et Pont-Cardinet. Elle rapprochera considérablement Clichy-Batignolles des 1e, 2e et 9e arrondissements; le quartier de la Madeleine ne sera qu'à 2 stations de Pont-Cardinet. En outre cette ligne mettra le quartier en relation directe avec les pôles multimodaux de Saint-Lazare (centreouest parisien), Châtelet-les-Halles, Gare de Lyon (TGV) et le pôle émergeant de Saint-Ouen.

CLICHY-BATIGNOLLES | UNE SITUATION CLÉ, UN QUARTIER CONNECTÉ





# **UN PROGRAMME** TRÈS ATTENDU

## 2.1. DES RÉPONSES DE QUALITÉ À UNE DEMANDE DE LOGEMENTS FORTE ET MULTIPLE

La pénurie de logements en Île-de-France est une réalité malheureusement connue, face à laquelle le projet de SDRIF a fixé un objectif de construction de 4500 nouveaux logements par an jusqu'en 2030. Avec 3400 logements, Clichy-Batignolles contribue de manière significative à cet effort. Il s'agit de la seule opération de cette ampleur dans la partie ouest de Paris.

La diversité de l'offre de logements sur Clichy-Batignolles permet de satisfaire des demandes multiples, en particulier celles des habitants qui trouvent le plus difficilement à se loger à Paris : personnes âgées dépendantes, étudiants, jeunes travailleurs, familles ayant besoin de grands logements, ménages de condition modeste. Au moins la moitié des surfaces est destinée au logement social. Rappelons que la Ville de Paris s'est engagée à atteindre dès 2014 le taux de 20% de logements sociaux sur le territoire communal et que le 17e arrondissement n'en compte que 10,5 %.

DE LA PROGRAMMATION DES LOGEMENTS

La qualité de l'offre est également un point fort. Outre l'agrément de résider au cœur d'un parc, dans un quartier très bien desservi par les transports publics, les résidents bénéficieront de logements agréables à plus d'un titre : une architecture contemporaine, des vues dégagées depuis les étages élevés, et tout le confort inhérent à la haute qualité environnementale. Le haut niveau de performance thermique, équivalent au Passivhaus, constitue en outre un argument économique de poids, au regard des économies de fonctionnement qu'il permet de réaliser.

## 2.2. UNE OFFRE TERTIAIRE CONTEMPORAINE INÉDITE DANS LE PROLONGEMENT DU QUARTIER CENTRAL DES AFFAIRES

Avec 140 000 m² de bureaux (sans compter la cité judiciaire), Clichy-Batignolles devient un pôle tertiaire significatif. Ses atouts ne devraient pas manquer d'intéresser les investisseurs et les entreprises utilisatrices.

Sur le marché de l'immobilier d'entreprise. le 17<sup>e</sup> arrondissement appartient aux quartiers du centre-ouest traditionnellement les plus prisés de Paris (1e, 2e, 8e, 9e, 16e et 17e). tout en occupant une position charnière entre la Défense et les communes de proche périphérie ouest (Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Courbevoie, Levallois-Perret, Clichy et Saint-

Au sein de cette zone concurrentielle, Clichy-Batignolles se distinguera par une offre de bureaux neufs, rares dans Paris intramuros où le marché est en grande partie constitué de locaux restructurés dans des immeubles de type haussmannien. Leurs surfaces allant de 5000 à 15000 et 25000 m<sup>2</sup> est également sans équivalent dans le centre ouest de Paris. Ses bureaux hautement qualitatifs et fonctionnels, leurs tailles variées et modulables, leur conception très exigeante sur le plan environnemental, qui garantit la valeur de l'investissement immobilier et allège les charges énergétiques de l'utilisateur, la qualité de leurs dessertes et de leur environnement immédiat, feront la différence.

À l'horizon de sortie du projet (2015-2017), l'offre de bureaux neufs sera en outre limitée dans ce secteur de la métropole, un atout supplémentaire sur un marché endogène, où les entreprises implantées dans l'ouest parisien privilégient généralement la proximité dans leur choix d'extension ou de relocalisation. source : CBRE septembre 2011

DE LA PROGRAMMATION

dont **500** logements pour étudiants

pour personnes âgées dépendantes

**50**% DE LOGEMENTS SOCIAUX

**20%** DE LOGEMENTS LOCATIFS

**30**% DE LOGEMENTS EN ACCESSION

PRIVÉS À LOYERS MAÎTRISÉS

dont **20** % de PLAI, **50** % de PLUS, **30** % de PLS

DES LOGEMENTS

**3400** LOGEMENTS

et 200 chambres

#### 2.3. LE FUTUR PALAIS DE JUSTICE DE PARIS, CONSÉCRATION D'UN PÔLE MÉTROPOLITAIN

En 2017, le Futur Palais de Justice de Paris s'installera à Clichy-Batignolles.

Cet événement majeur sur le plan symbolique conférera au quartier une dimension métropolitaine certaine.

Regroupant sur un site unique de 90 000 m<sup>2</sup> l'ensemble des services aujourd'hui dispersés du tribunal de grande instance, tout ou partie des tribunaux d'instance et le tribunal de police, **le Futur Palais de Justice de Paris** deviendra l'un des plus grands tribunaux **d'Europe**. La Direction Régionale de la Police Iudiciaire quittera dans le même élan le quai des Orfèvres pour s'installer dans un immeuble mitoyen de 30 000 m², l'ensemble formant la Cité Judiciaire de Paris.

Cette installation aura sur le site des répercussions très concrètes : avec ses 3500 fonctionnaires et magistrats. ses 90 salles d'audience et ses quelques 4700 usagers quotidiens, le Palais de Justice va attirer à Clichy-Batignolles l'ensemble des professions juridiques. Il sera un contributeur majeur à l'animation du quartier, assurant la vitalité des commerces alentours, et un catalyseur de transformation urbaine au nord du site entre Paris et Clichy-la-Garenne.

## 2.4. L'ATOUT IRREMPLACABLE D'UN GRAND PARC EN VILLE

Le parti d'aménagement imaginé par François Grether et Jacqueline Osty pour l'éco-quartier Clichy-Batignolles accorde une place essentielle au parc. Dans un secteur qui est l'un des plus denses et des moins verts de l'agglomération parisienne, cet espace revêt un attrait particulier, d'autant que sa généreuse superficie (10 ha) le place entre le parc Monceau (8 ha) et le parc André Citroën (13 ha). Baptisé Martin Luther King Clichy-Batignolles, ce parc est indéniablement l'un des grands atouts du futur quartier Clichy-Batignolles.

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

#### 2.5. UN LIEU DE VIE. DE TRAVAIL ET DE LOISIRS

Clichy-Batignolles est un quartier à la fois mixte et ouvert.

Mixte par son équilibre logements / bureaux: environ 6 500 habitants aux profils variés résideront à Clichy-Batignolles et 12700 personnes y travailleront.

Ouvert par ses programmes, qui attireront une population nombreuse venue de l'extérieur: les 4700 visiteurs quotidiens du Palais de Justice, mais aussi les très nombreux usagers du parc, les clients des commerces et les spectateurs des cinémas prévus à l'angle du boulevard Berthier et de la voie Nord Sud, ou du théâtre de l'Odéon, scène nationale disposant d'une salle de près de 400 places boulevard Berthier dans le périmètre du projet. Celle-ci bénéficiera bientôt, grâce à l'arrivée du tramway et aux aménagements prévus autour du bastion de l'enceinte de Thiers, d'un cadre et d'une accessibilité considérablement améliorés.

La mixité programmatique est l'une des clés de l'opération. Elle garantit aux commerces, services et restaurants une clientèle suffisante pour développer une offre de qualité, tant en semaine que le week-end (bureaux/parc), et tout au long de la journée (bureaux/logements). L'imbrication des programmes dans l'espace permet ces synergies: en particulier sur la principale rue du quartier parallèle au faisceau ferroviaire, où seront concentrés les flux, logements et bureaux voisineront. Les rezde-chaussée et les premiers étages seront réservés aux commerces et aux équipements publics avec des polarités commerciales aux deux extrémités. La conception architecturale des socles d'immeubles facilitera le renouvellement des activités.

Une programmation innovante et une organisation spatiale fluide et ouverte favoriseront les échanges et la convivialité entre tous les usagers.

PROGRAMMATION DE COMMERCES, SERVICES ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS >

#### LES ACTIVITÉS PROPOSÉES DANS LE PARC

UNE GRANDE VARIÉTÉ D'ESPACES PAYSAGERS

Place des jets, bassins biotopes, aire boisée, pelouses, fossé humide...

#### **DES AIRES DE IEUX**

Skate parc, basket, foot, boules, aires de jeux pour petits et moyens

#### **DES PARCOURS SPORTIFS**

DES AIRES DE DÉTENTE Pelouses, bancs, allées, espaces boisés.

#### DES JARDINS PARTAGÉS

#### UN ESPACE DE RESTAURATION

dans le bâtiment dit « de la forge », prolongé d'un belvédère sur le parc accueillant les équipements de franchissement de la petite ceinture

PROGRAMMATION DE COMMERCES, SERVICES ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS Opérations Clichy-Batignolles et Saussure confondues

3 400 LOGEMENTS PRIVÉS ET SOCIAUX dont **3 065** sur les Zac Clichy-Batignolles et Cardinet Chalabre

#### 140 000 m<sup>2</sup> DE BUREAUX

**120 000** m<sup>2</sup> DU FUTUR **PALAIS DE JUSTICE DE PARIS** ET DIRECTION RÉGIONALE **DE LA POLICE JUDICIAIRE** 

#### 31000 m<sup>2</sup> DE COMMERCES, SERVICES ET ACTIVITÉS

- · 1 pôle inter-quartiers de 9300 m² au sud de la voie nord/sud, sur la rue Cardinet
- 1 pôle « culture-loisirs » de 5 700 m² au nord de la voie nord/sud vers le boulevard Berthier, intégrant un miniplexe de 7/8 salles, des commerces
- Des commerces de proximité en rez-de-chaussée des immeubles, concentrés sur les voies passantes et notamment les entrées de parc

#### 38 000 m<sup>2</sup> D'ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ

- 3 crèches de 66 berceaux
- 1 halte-garderie
- sur le secteur Saussure 3 groupes scolaires (maternelles
- et primaires: 42 classes) • 1 école maternelle (8 classes)
- 1 centre PMI (40 places) • 2 gymnases
- dont 1 sur le secteur Saussure
- 1 collège sur le secteur Saussure

#### DES SERVICES URBAINS · centre de tri des déchets recyclables

- fret ferroviaire parking autocar
- centrale à béton









# UNE RÉFÉRENCE DANS L'URBANISME CONTEMPORAIN

LES TROIS SYMBOLIQUES

DU PARC: LE TEMPS, LE CORPS

ET L'EAU

Trois symboliques s'expriment et se croisent, qui interpellent le visiteur, suscitent l'émotion et confèrent au parc une identité unique et originale: LE TEMPS, LE CORPS et L'EAU.

LE TEMPS est celui de l'alternance des saisons, soulignée par le choix des essences et des feuillages, celui de la météo - des espaces couverts facilitent la fréquentation du parc par tous les temps - ou encore le temps qui passe, symbolisé par des œuvres d'art.

LE CORPS est celui de l'exercice physique, rendu possible par de multiples aires de jeux et les parcours sportifs.

L'EAU est déclinée dans le parc sous toutes ses formes : jaillissante, étale, courante, nébuleuse, et se prête à tous les usages : source de vie, écologie, élément de jeux, d'agrément, décor, symbole, miroir...

## 3.1. LE PARC, UNE NOUVELLE VISION DE LA NATURE EN VILLE

Nouveau venu dans la famille des parcs et jardins de la capitale, le parc Martin Luther King s'y imposera par sa taille, mais aussi par l'originalité de sa conception. C'est en effet une vision très contemporaine de la nature en ville qui s'exprime ici, non plus hygiéniste et contenue comme à l'époque d'Haussmann et d'Alphand, mais proche et libérée, qui s'insère entre les volumes bâtis, au plus près des immeubles et diffuse vers la ville existante. La forme du parc, faisant écho aux aspirations écologistes de la société actuelle, est un élément de modernité.

L'autre originalité du parc consiste à combiner la « délectation paysagère » que procurent des paysages et des ambiances variées, avec une offre très généreuse d'équipements ou de lieux permettant de pratiquer des sports urbains, lesquels font nettement défaut dans les parcs «historiques».

<u>CLES TROIS SYMBOLIQUES</u>
<u>DU PARC : LE TEMPS, LE CORPS</u>
<u>ET L'EAU</u>

#### 3.2. L'ESPACE PUBLIC, SOBRE ET PARTAGÉ

L'esprit du parc se retrouve dans la conception de l'espace public en général. Si les matériaux employés sont ceux des rues parisiennes (asphalte pour les trottoirs, enrobés pour les chaussées et granits pour les bordures), là s'arrête la comparaison.

Seul 12% des sols sont consacrés à la voirie afin de limiter l'imperméabilisation des sols et de concentrer l'animation sur quelques axes. Les espaces publics sont conçus pour être partagés de manière équitable entre tous les usagers. Des zones 30 ou 20 et un tracé sinueux ralentissent la vitesse et dissuadent le transit.

Les voiries sont traitées de manière homogène sans le recours à des cheminements canalisés par des potelets ou bornes.
Élément structurant de l'espace, c'est la végétation qui guide les parcours, dissuade les stationnements sauvages et contribue à la sécurité des piétons. Arbres et arbustes de tailles et d'essences variées sont implantés en fonction des besoins : ralentissement, visibilité, ombre, sécurité, etc., tranchant résolument avec le schéma classique des arbres d'alignement.

À gauche

Entrée du parc Martin Luther Kir depuis la rue Cardinet: des espai publics sobres et partagés

#### 3.3. UN GESTE ARCHITECTURAL FORT. UNE SILHOUETTE URBAINE AFFINÉE

## Depuis juillet 2011, la révision simplifiée du PLU a relevé la hauteur maximale autorisée des constructions dans la ZAC Clichy-Batignolles.

Ainsi, le Futur Palais de Justice sera-t-il doté d'une émergence pouvant atteindre 160 m. Repère urbain à l'échelle du grand paysage, cette émergence autorisa un geste architectural fort à la hauteur des enjeux de ce prestigieux équipement. Réalisé en partenariat public privé, cet édifice majeur de la skyline parisienne sera construit par Bouygues avec Renzo Piano, ou par Vinci avec Marc Mimram et Françoise Raynaud, suivant le choix qui sera fait par le ministère de la Justice en fin d'année et dévoilé en 2012.

Les immeubles de logements pourront quant à eux atteindre 50 m (restant en deçà du seuil de l'immeuble de grande hauteur), au lieu des 37 m de l'ancien plafond. Cette évolution réglementaire, propre à Clichy-Batignolles et quelques autres secteurs d'aménagement, va permettre de concilier densité et qualité urbaine, par la modulation des gabarits et le découpage d'une silhouette reconnaissable, attachée à l'identité du quartier. Ce choix est incontestablement aussi celui de la qualité d'usage, en offrant au plus grand nombre d'appartements le bénéfice des vues sur le parc et le lointain.

## La haute qualité environnementale **dessine l'architecture** Périphériques Architectes

FORME COMPACTE POUR ÉVITER LES DÉPERDITIONS THERMIQUES ET LAISSER
PÈNÉTRER LE PARC
VERS LES IMMEUBLES CONSTRUITS DERRIÈRE



## 3.4. UNE CRÉATION ARCHITECTURALE TÉMOIN DE SON TEMPS

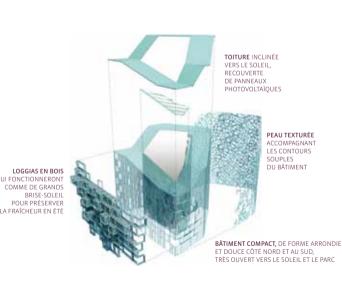
#### Aux antipodes du pastiche haussmannien, Clichy-Batignolles encourage au contraire la création et la diversité architecturales.

Le futur quartier veut offrir ce que l'architecture contemporaine conçoit de meilleur, dans un contexte d'exigences environnementales très élevées et en reflétant la pluralité culturelle et esthétique de l'époque actuelle.

Les modalités de conception varient selon les contextes et les enjeux propres aux différents secteurs. Sur la partie Est, aux îlots découpés et connectés au tissu existant, chacun des projets a fait l'objet d'un concours d'architecture. Plus homogène, desservie par une voie unique, et porteuse d'un enjeu de silhouette urbaine particulier avec l'intégration de la hauteur et un linéaire de près de 600 m de façades sur le parc et le réseau ferré, la partie ouest sera élaborée de manière intégrée dans le cadre d'un atelier de conception réunissant les différents architectes désignés.

Lot E.8: premier programme de logements atteignant 50 mètres Architecte : Gausa Raveau

Maitre d'ouvrage : Sodearif Cogedim









## 3.5. UN PATRIMOINE HISTORIQUE MIS EN VALEUR

Le Paris du XXI<sup>e</sup> siècle est également attentif à préserver son patrimoine.

Aussi plusieurs bâtiments ou ouvrages participant de la mémoire et de l'imaginaire du site sont non seulement conservés. mais servent d'appui au projet. Sur le boulevard Berthier, les vestiges de l'ancien bastion de l'enceinte de Thiers seront mis en valeur par la création d'un espace paysager, non loin des magasins des décors de l'Opéra de Paris construits par Charles Garnier dont une aile abrite le Théâtre de l'Odéon. Citons également la gare de Pont-Cardinet, le bâtiment de la forge qui accueillera un espace de restauration dans le parc ou encore la grande halle «du quai 3» démontée et réinstallée à terme dans le parc. La présence de ce patrimoine réemployé ou valorisé donne de la valeur au quartier.

#### 3.6. L'ALLIANCE AVEC LE FER

Rendre l'aménagement urbain compatible avec la présence du fer est l'un des enjeux que Clichy-Batignolles partage avec d'autres grands projets parisien (Paris Rive Gauche, Paris Nord Est): les enclaves ferroviaires à reconquérir constituent en effet aujourd'hui le principal réservoir foncier de Paris. Contrainte urbaine, la présence des infrastructures ferroviaires est aussi un atout fort en termes d'accessibilité, comme peut l'être ici la présence de la Gare Cardinet et ses liaisons directes à Saint-Lazare et bientôt la Défense.

Les Batignolles sont le berceau des chemins de fer parisiens ; elles ont vu arriver la première ligne de la capitale en 1835, qui a fixé dans le quartier une activité ferroviaire intense, liée à la gare Saint-Lazare ouverte en 1853. Sur le faisceau de Saint-Lazare, qui longe Clichy-Batignolles, 1200 trains passent chaque jour.

Les activités de maintenance ferroviaire et de fret, essentielles au fonctionnement métropolitain, sont implantées au nord du site doté d'accès spécifiques, ou resserrées le long du faisceau, sous une dalle en surplomb des voies qui accueillera essentiellement les programmes de bureaux et la voie de desserte nord/sud.

Implantés en balcon le long des voies, les 67 000 m² de bureaux du secteur ouest protégeront le parc et les immeubles d'habitation.

Mais le faisceau ferroviaire est également un paysage, une respiration de 120 m de large dans la ville dense. Ainsi, les occupants des bureaux situés en balcon, 10 m au-dessus des voies, auront le privilège d'une vue lointaine et dégagée, et les entreprises, tout comme le pôle commercial Cardinet, d'un effet vitrine de 600 m de long sur un réseau de transport régional, dont la scénographie peut être spectaculaire.

#### 3.7. UNE MÉTAMORPHOSE URBAINE AU-DELÀ DU PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Clichy-Batignolles transforme une enclave, un vide urbain, en un quartier du XXI° siècle, avec l'ambition de voir les effets de cette transformation se diffuser au delà du seul périmètre de l'opération.

Le projet reliera ainsi plusieurs quartiers

séparés les uns des autres : les Batignolles,

les Épinettes, Monceau/Péreire et les Hauts de Malesherbes. Des ponts et passerelles viennent franchir les infrastructures.
Le parc est conçu comme un espace traversant, avec ses allées situées dans le prolongement des rues qui y mènent.
La diffusion de la qualité urbaine du quartier passera également par la requalification des voiries voisines. Les grands axes de la rue Cardinet, des avenues de Clichy et de la Porte de Clichy, du boulevard Berthier seront réaménagés. Ce dernier en particulier bénéficiera de la mutation urbaine qui accompagne l'arrivée du tramway.



#### 3.8. UN ÉCO-QUARTIER AMBITIEUX

Labellisé Nouveau Quartier Urbain par la région Île-de-France, Clichy-Batignolles est l'un des éco-quartiers par lesquels la Ville de Paris met en œuvre une politique ambitieuse de développement durable, exprimée notamment par son Plan Climat.

#### PLAN CLIMAT

Les performances thermiques des bâtiments devront permettre de réduire la consommation nécessaire au chauffage à 15 kWh/m²/an, et la consommation globale en énergie primaire sera inférieure à 50 kWh/m² SHON/an, avant prise en compte des énergies renouvelables locales (photovoltaïque, géothermie ou récupération de chaleur des eaux usées). Les exigences énergétiques de Clichy-Batignolles restent en cela supérieures à celles de la RT 2012.

L'énergie nécessaire au chauffage et à l'eau chaude proviendra en majorité des énergies renouvelables. Deux procédés, la géothermie profonde ou la récupération de chaleur à partir des eaux usées, sont actuellement à l'étude.

Enfin, pour tendre vers un bilan carbone neutre de l'ensemble du site, les consommations énergétiques incompressibles (éclairage public, ascenseurs...) seront compensées par une production d'électricité photovoltaïque de l'ordre 4 500 Mwh/an.

#### **BIODIVERSITÉ**

La Ville de Paris a adopté récemment un Plan Biodiversité dont Clichy-Batignolles constitue une préfiguration pour ce qui concerne les opérations d'aménagement.

Dans le parc Martin Luther King, une faune et une flore particulièrement riches se développent autour d'un fossé humide et d'un bassin biotope. Il s'insère dans une trame verte composée du Parc Monceau, du Bois de Boulogne, de plusieurs squares (dont ceux des Batignolles et des Épinettes) ainsi que des cimetières de Montmartre et de Clichy. Cette trame verte constituera un atout majeur pour le maintien de la biodiversité à Paris.

Hormis le parc proprement dit, la protection de la biodiversité passe par les plantations variées le long des voiries, les cœurs d'îlot paysagés et les toitures végétalisées. Les cahiers de prescriptions environnementales imposent des coefficients de biodiversité calculés à partir de la végétalisation des surfaces horizontales et verticales des projets.

#### EAU

Le projet Clichy Batignolles vise à réduire de 50% les rejets d'eau pluviale au réseau par rapport à un projet classique, afin de minimiser les risques de saturation des réseaux et de pollution de la Seine.
La présence d'un grand parc, la faible surface des voiries, la végétalisation des toitures et des cœurs d'îlot favorisent l'infiltration naturelle des eaux pluviales.

La gestion de l'eau est faite à la parcelle. Dans le parc, les eaux en quantité trop importante pour s'infiltrer directement dans le sol sont récupérées pour alimenter le bassin biotope. Ces eaux couvrent 40% des besoins en irrigation du parc, d'ailleurs modérés.

#### **DÉCHETS**

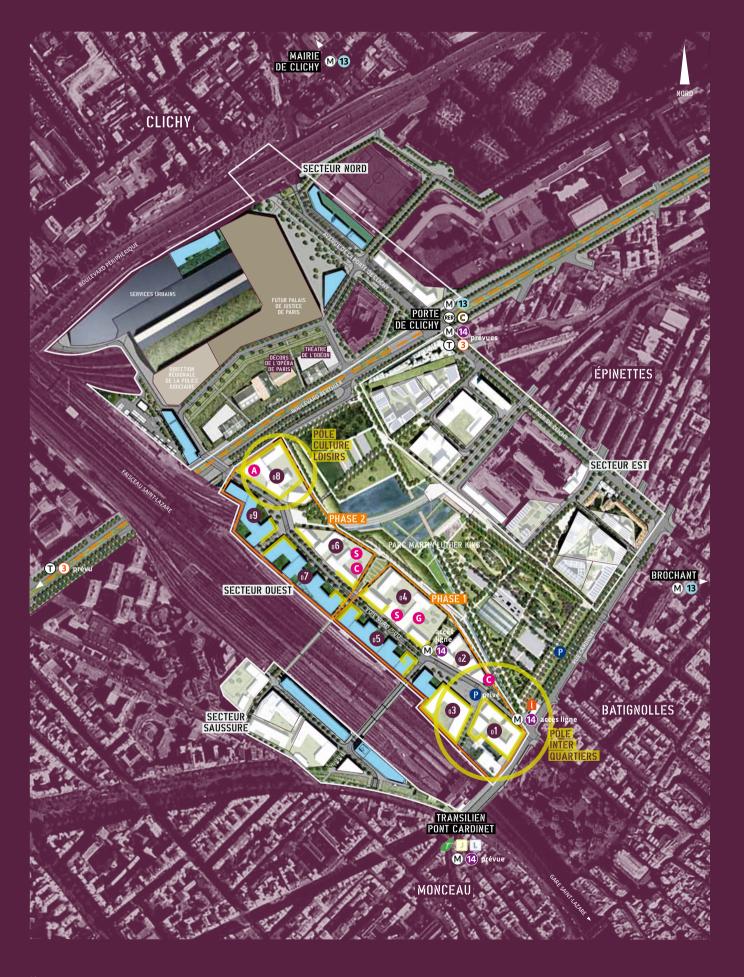
L'ensemble des déchets (à l'exception du verre) fera l'objet d'une collecte automatisée au moyen d'un réseau pneumatique souterrain. C'est l'une des premières réalisations de ce type en France. Les déchets seront acheminés vers le centre de tri voisin puis redistribués vers les filières de traitement et de recyclage correspondantes. Cette solution élimine la circulation de bennes de ramassage dans le secteur et réduit sensiblement la pollution.

#### ÉCO-MATÉRIAUX

Les cahiers de prescriptions incitent fortement à l'utilisation de matériaux renouvelables. Certains matériaux sont interdits, tel le PVC. Pour d'autres, des labels sont exigés (peintures, revêtements muraux, moquettes...). Les maîtres d'ouvrage sont tenus de faire évaluer l'énergie grise des bâtiments et de respecter une valeur plafond.

CLICHY-BATIGNOLLES | UNE RÉFÉRENCE DANS L'URBANISME CONTEMPORAIN





## LE PROGRAMME

99 000 m² DE LOGEMENTS
PRIVÉS ET SOCIAUX

45,80 % DE LOGEMENTS SOCIAUX 20,10 % DE LOYERS MAITRISÉS 34,10 % DE LOGEMENTS EN ACCESSION

Une attention particulière sera portée à la typologie des logements familiaux qui devront comporter au moins 60% de F3 et plus.

- 67 100 m<sup>2</sup> DE BUREAUX
- 20 235 m<sup>2</sup> DE COMMERCES ET SERVICES
- 12 855 m² D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS
- C 2 crèches
- groupe scolaire
  1 école polyvalente
  1 école maternelle
- **G** 1 gymnase avec 2 salles de sport
- A 1 centre d'animation
- P 1 PARC DE STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL DE 600 PLACES
- P 1 PARC DE STATIONNEMENT PRIVÉ SUR LA VOIE NORD/SUD
- O 3 NOUVEAUX TRANSPORTS M 14 PRÉVUS

#### **2 POLARITÉS COMMERCIALES**

1 PÔLE INTER-QUARTIERS
DE 9350 m² en proue sur la rue
Cardinet (îlot 01 et 03) bénéficiant
d'une attractivité renforcée
par la station de la ligne 14.
Sa surface peut être comparée
à celle des galeries Saint Didier
ou Passy Plaza (16°).

1 PÔLE CULTURE/LOISIRS DE 5700 m² au nord constitué autour d'un miniplexe de 7/8 salles, en lien avec les fonctions culturelles du théâtre de l'Odéon, déjà présentes sur le site.

## 4

# LANCEMENT DES PROGRAMMES IMMOBILIERS DU SECTEUR OUEST

#### 4.1. CLICHY-BATIGNOLLES, UN PROJET TRÈS ENGAGÉ

#### L'AVANCEMENT DU PROJET

Engagée en 2002 avec le lancement d'un marché de définition, l'opération est aujourd'hui entrée dans sa phase opérationnelle. À l'horizon 2015/2016 de livraison du secteur ouest, les nouveaux habitants et usagers seront accueillis dans un environnement renouvelé et un quartier quasi achevé, de la rue Cardinet au boulevard Berthier.

En effet, le parc Martin Luther King ouvert au public en 2007 sur 4,3 ha, s'étendra jusqu'au boulevard Berthier début 2014, offrant au public 6,8 ha d'espaces verts. Entre le parc et l'avenue de Clichy, l'essentiel des programmes sera livré entre 2012 et 2014 (en 2015 pour l'îlot E9). De l'autre côté des voies ferrées sur l'îlot Saussure aménagé par la SNEF, les travaux de réalisation des immeubles ont démarré et l'ensemble du secteur sera réalisé en 2015, à l'exception du collège dont l'ouverture est prévue pour la rentrée 2016.

Au nord du site, le projet du Futur Palais de Justice de Paris franchit une étape décisive avec le choix du groupement chargé de sa réalisation, pour une installation du Tribunal prévue en 2017, en même temps que l'arrivée des nouveaux transports (ligne 14 et Tramway T3).

#### 4.2. LE SECTEUR OUEST

#### UNE PIÈCE CHARNIÈRE DU PROJET URBAIN

Entre parc et paysage ferroviaire, des Batignolles aux Ateliers Berthier, le secteur dit « ouest » constitue une pièce urbaine de près de 200 000 m². Elément charnière du projet, elle crée les continuités permettant de relier des fragments de territoires aujourd'hui séparés et joue un rôle central dans la qualité urbaine offerte aux habitants, aux salariés et aux visiteurs du parc. Les îlots s'organisent le long d'une voie de desserte nord/sud de 600 m de long et 23 m de large (équivalent de la rue de Rennes) reliant la rue Cardinet au boulevard Berthier. En rive Ouest de cet axe, ce sont essentiellement des programmes

de bureaux qui s'implantent en surplomb des voies ferrées, sur une dalle construite pour abriter les activités ferroviaires.

En rive Est, les immeubles de logements accompagnent le dénivelé de près de 10 m qui sépare la voie nord/sud, du parc. Avec des accès de plain-pied côté rue, ils bénéficient d'une situation en belvédère sur le parc, soulignée par une terrasse promenade.

Une passerelle piétonne et un pont circulé franchissent le faisceau ferré pour relier cette pièce urbaine au secteur Saussure et au quartier Monceau/Péreire.

Sa configuration autonome par rapport au tissu environnant, en balcon sur le faisceau Saint-Lazare et en façade sur le parc Martin Luther King, confère à chacune de ses faces une forte visibilité depuis les voies ferrées, la rue nord/sud et le parc.

#### UNE GRANDE DIVERSITÉ PROGRAMMATIQUE

Le secteur Ouest, représente une programmation de 200 000 m² HON qui se caractérise par une grande diversité sociale et fonctionnelle avec, comme sur l'ensemble de l'opération Clichy-Batignolles, une forte imbrication à l'échelle de l'îlot.

#### < LE PROGRAMME

Pour susciter les flux et conforter l'animation du secteur, la programmation met en tension deux polarités commerciales structurantes aux deux extrémités de la voie nord/sud.

#### < 2 POLARITÉS COMMERCIALES

Un linéaire de commerces de proximité en pied d'immeuble relie ces deux pôles. L'ensemble de la structure commerciale sera confié à un opérateur unique qui en assurera l'exploitation et la gestion. Une offre de stationnement raisonnée accompagnera la dynamique commerciale avec un parc privé prévu en entrée de voie depuis la rue Cardinet. Ce parc permettra aussi d'accueillir des visiteurs des logements et bureaux.

Enfin, le secteur disposera de deux accès à la station Pont Cardinet de la ligne 14, situés dans les îlots 01 et 02.

CLICHY-BATIGNOLLES | LANCEMENT DES PROGRAMMES IMMOBILIERS DU SECTEUR QUEST

#### UNE CONSULTATION ADAPTÉE AUX ENJEUX

Il s'agit de concevoir une pièce urbaine qui associe renouvellement des formes urbaines, démarche poussée de développement durable, qualité de vie pour les habitants, les usagers et les visiteurs. Cet ensemble doit composer avec une complexité topographique particulière, trouver des réponses satisfaisantes aux questions de la relation du bâti au parc, au paysage ferroviaire et à l'espace public, ainsi qu'au traitement des perspectives et des liaisons transversales entre le parc et le faisceau.

Au regard des contraintes mais surtout des enjeux, Paris Batignolles Aménagement et la Ville de Paris ont privilégié une démarche très intégrée, la mieux à même de garantir la cohérence de l'ensemble. Celle-ci passe par une commercialisation de l'ensemble du secteur en deux phases et une conception des îlots par les équipes de maîtrise d'œuvre (architectes, BET développement durable, paysagistes) dans le cadre d'ateliers de travail, plutôt que de concours d'architecture classiques.

PHASE 1 ET PHASE 2 (PAGE 28)

#### 4.3. LES MODALITÉS DE LA CONSULTATION

#### LA CONSULTATION DES OPÉRATEURS

Les opérateurs ou groupements d'opérateurs (bureaux, commerces, logements en accession, logements à loyer maîtrisé, logements étudiants) seront retenus sur consultations ouvertes portant sur chacun des lots privés (seuls les lots 01 et 03 dont l'enjeu majeur est le pôle commercial inter-quartiers Cardinet, sont regroupés). Compte tenu de la mixité programmatique

recherchée à l'échelle de l'îlot, une partie des logements sociaux sera réalisée par les opérateurs privés et cédée en VEFA à des bailleurs publics désignés par la Ville de Paris.

Le choix reposera sur la qualité de l'opérateur (ou du groupement), le prix offert pour la charge foncière et la programmation proposée. Un bilan promoteur sera demandé par type de produit en vue de vérifier la crédibilité des hypothèses retenues, avec une attention particulière portée sur le prix de sortie des logements en accession.

Outre les engagements demandés habituellement sur les obligations en matière environnementale et sociale, les candidats devront s'engager dans la démarche d'atelier de conception.

#### LA SPÉCIFICITÉ DES COMMERCES

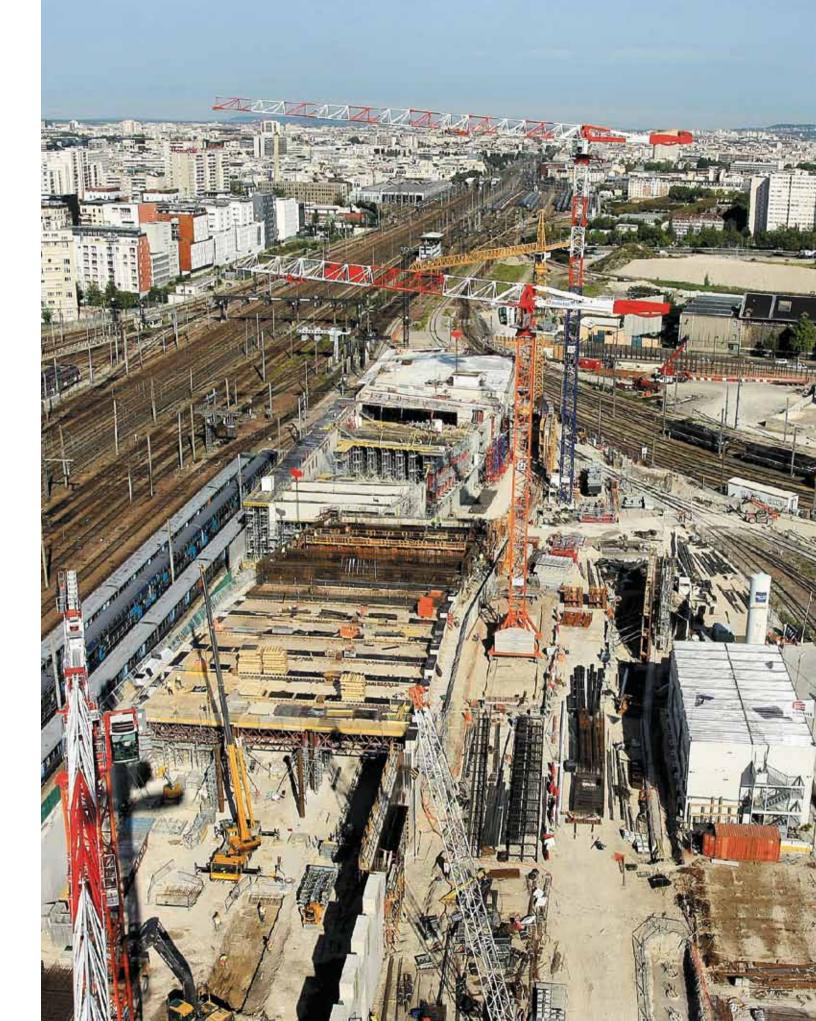
Le programme commercial sera confié à un investisseur/gestionnaire unique pour l'ensemble des commerces des phases 1 et 2: pôle commercial Cardinet de 9300 m² (O1

# et O3), pôle de proximité réparti sur 5 200 m² (O2, O4, O5, O6, O7 et O9), pôle culture/loisirs de 5700 m<sup>2</sup> (O8). Coupe Ouest /Est Le secteur Ouest en balcon sur le parc et le paysage ferroviaire

Une silhouette urbaine affinée ménage des perspectives vers le parc



Réalisation d'une dalle pour abriter les activités ferroviaires et accueillir principalement les immeubles de bureaux



#### LE CHOIX DES CONCEPTEURS DES LOTS

#### Pour les lots privés

La démarche retenue d'une conception en atelier conduit à ne pas faire de concours sur esquisse. Toutefois, la Ville de Paris et l'aménageur sont attentifs à rester dans le cadre d'une commande ouverte. Aussi, un appel à candidatures sera lancé pour chaque lot auprès d'équipes pluridisciplinaires (architectes, BET DD, paysagiste pour les lots côté parc). Elles comporteront en moyenne deux équipes d'architectes par lot.

Les équipes seront retenues sur références, en particulier celles les plus adaptées au programme et au contexte du lot, et sur une note d'intention par des commissions composées des représentants des élus concernés, des opérateurs, de François Grether, urbaniste de la ZAC, de représentants de la Ville et de Paris Batignolles Aménagement.

#### Pour les lots soumis aux règles de la commande publique

Les équipes seront retenues sur une esquisse légère laissant ouvertes les adaptations nécessaires à leur intégration dans la démarche générale.

## CALENDRIERS DES PHASES 1 ET 2 >

#### 4.4. LOTS DU SECTEUR OUEST

#### PHASE 1

#### LOT 01

Logements sociaux 7000 m<sup>2</sup> Logements en accession 3300 m<sup>2</sup> Logements étudiants privés 3000 m<sup>2</sup> Pôle commercial interquartier 4000 m<sup>2</sup>

#### LOT 02

Logements sociaux 3600 m<sup>2</sup> Logements en accession 6600 m<sup>2</sup> Crèche 1100 m<sup>2</sup> Commerces 320 m<sup>2</sup>

#### LOT 03

Logements à loyers maitrisés 6500 m<sup>2</sup> Logements étudiants sociaux 4300 m<sup>2</sup> Pôle commercial interquartier 5350 m<sup>2</sup> Bureaux 5100 m<sup>2</sup>

#### **LOT 04**

Logements sociaux 11200 m<sup>2</sup> Logements à loyers maitrisés 3800 m² Logements en accession 8700 m<sup>2</sup> Commerces/services 800 m<sup>2</sup> Groupe scolaire/gymnase 6855 m<sup>2</sup>

#### LOT 05

Bureaux 21500 m<sup>2</sup>

Commerces/services 1150 m<sup>2</sup>

#### PHASE 2

#### LOT 06

Logements sociaux 7000 m<sup>2</sup> Logements à loyers maitrisés 2800 m<sup>2</sup> Logements en accession 5200 m<sup>2</sup> Commerces/services 700 m<sup>2</sup> École maternelle/crèche 3 900 m<sup>2</sup>

#### **LOT 07**

Bureaux 25000 m<sup>2</sup> Commerces/services 850 m<sup>2</sup>

#### **LOT 08**

Logements sociaux 12240 m<sup>2</sup> Logements à loyers maitrisés 6800 m<sup>2</sup> Logements en accession 6960 m<sup>2</sup> **Pôle culturel/loisirs/commerces** 5725 m<sup>2</sup> Centre d'animation 1000 m<sup>2</sup>

#### **LOT 09**

**Bureaux** 15 500 m<sup>2</sup>

Commerces/services 1340 m<sup>2</sup>

Engagement des lots 01 à 05 en décembre 2011, représentant 104 175 m² dont 86 120 m² (y compris VEFA aux bailleurs sociaux) commercialisés à des opérateurs privés (les lots 01-03 , 02, et 04b

- 26 600 m<sup>2</sup> DE BUREAUX
- 11620 m<sup>2</sup> DE COMMERCES **DONT LE PÔLE INTER-QUARTIERS** CARDINET DE 9350 m<sup>2</sup>
- 58 000 m<sup>2</sup> DE LOGEMENTS

26 100 m<sup>2</sup> DE LOGEMENTS SOCIAUX dont 4300 m² de logements étudiants et ieunes travailleurs

10 300 m<sup>2</sup> DE LOGEMENTS À LOYERS MAÎTRISÉS

21600 m<sup>2</sup> DE LOGEMENTS EN ACCESSION dont 3 000 m<sup>2</sup> de logements étudiants

#### DES ÉQUIPEMENTS 1 crèche de 66 berceaux

1 groupe scolaire de 15 classes 1 gymnase accompagné de 2 salles de sport

#### CALENDRIER PHASE 1

Lots 01 à 05 qui représentent un total de 104175 m² sur le total de 199 190 m²

- · Lancement de la
- mercialisation : **décembre 2011** • Choix des opérateurs : avril 2012
- Désignation des architectes : mai 2012
- Déroulement de l'atelier de conception : juin à novembre 2012
- Dépôt des demandes de permis de construire décembre 2012/janvier 2013

Engagement des lots 06 à 09 courant 2012, représentant 95 015 m² dont 84 115 m² (y compris VEFA aux bailleurs sociaux) commercialisés à des opérateurs privés (les lots O6b , O7, O8, et O9)

- 40 500 m<sup>2</sup> DE BUREAUX
- **8615** m<sup>2</sup> DE COMMERCES DONT LE PÔLE CULTURE / LOISIRS DE 5 725 m<sup>2</sup>
- 41000 m<sup>2</sup> DE LOGEMENTS
- 19 240 m<sup>2</sup> DE LOGEMENTS SOCIAUX

9 600 m<sup>2</sup> DE LOGEMENTS À LOYERS MAÎTRISÉS

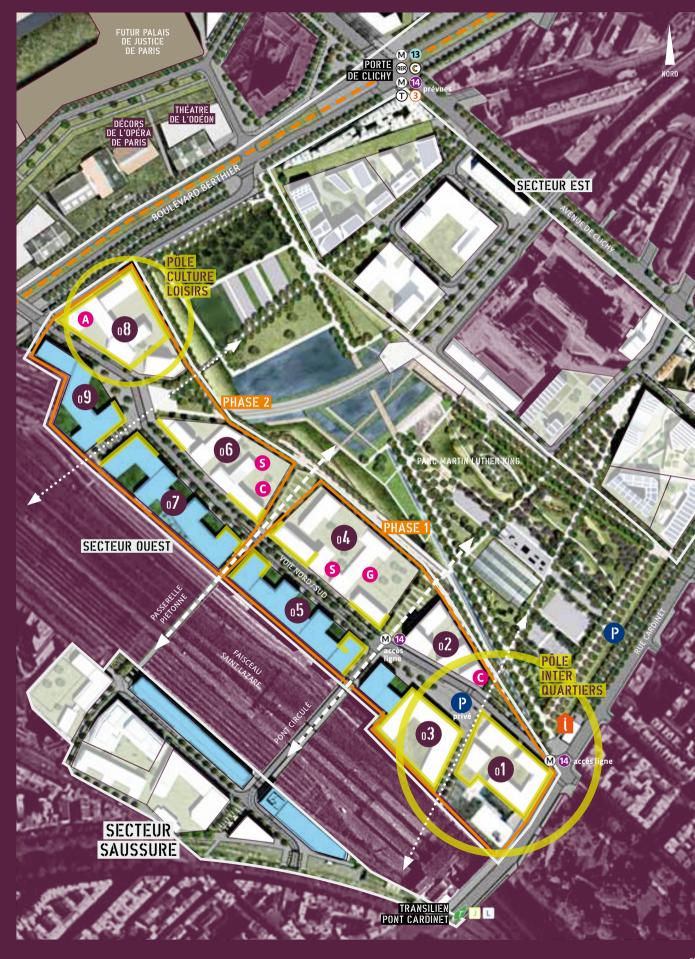
12 160 m² DE LOGEMENT PRIVÉS

#### DES ÉQUIPEMENTS

1 crèche de 66 berceaux 1 école maternelle de 8 classes 1 centre d'animation

#### CALENDRIER PHASE 2

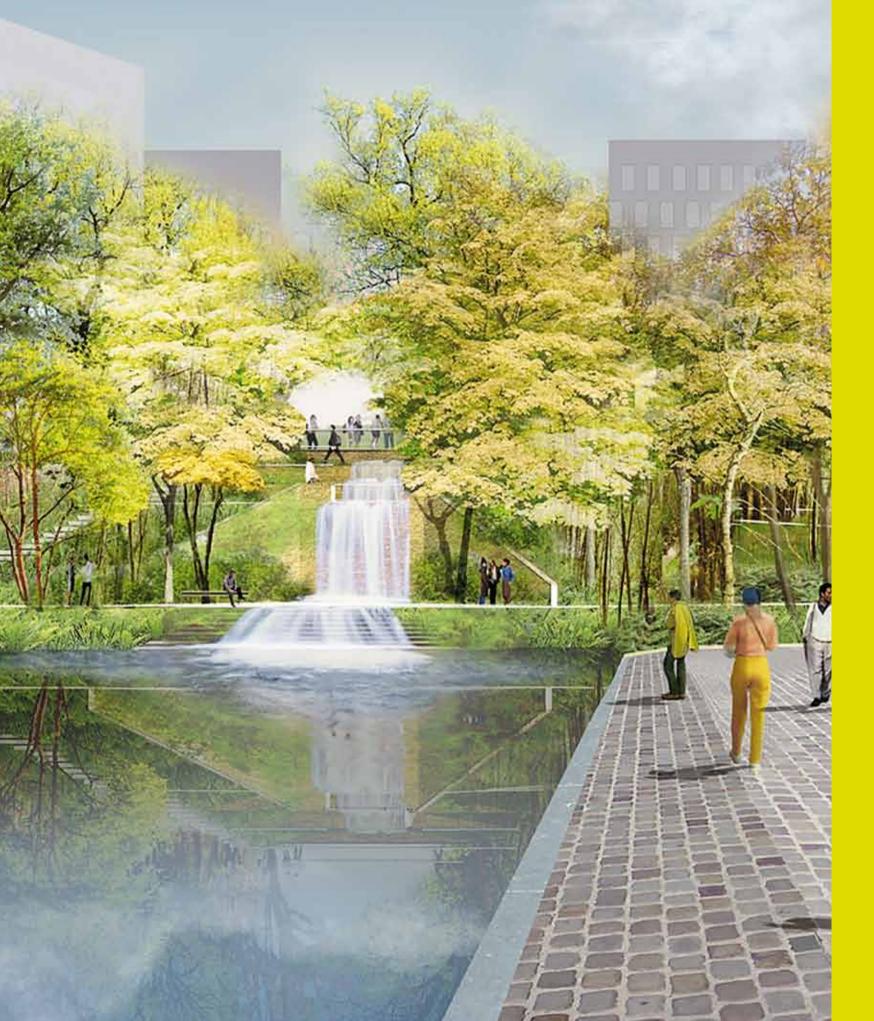
- Lots O6 à O9 (soit 95 190 m²) Lancement de la commercialisation: été 2012
- Choix des opérateurs puis des architectes: début 2013 Dépôt des demandes de perr de construire au plus tard septembre/octobre 2013
  - liaisons et perspectives











Clichy-Batignolles novembre 2011

#### conception éditoriale

Jeanne Bazard Direction de la communication de Paris Batignolles Aménagement

# **conception** Polymago

crédits iconographiques
perspectives
Pixium
Francis Soler-Vinci Immobilier Résidentiel
MAAST - SNI
Mairie de Paris - DVD
Atelier François Grether
Atelier Jacqueline Osty
Gausa Raveau et Avenier Cornejo-Sodarif Cogedim
photos

photos
Cyrille Weiner
Demathieu et Bard
Philippe Guignard
Jean-Christophe Bardot / Le bar Floréal





